

BLAUVAC



Bulletin municipal

Edition décembre 2023

- édité par la Mairie de Blauvac
- imprimé sur du papier recyclé en 300 exemplaires
- crédit photo : auteurs des articles
- site internet : www.blauvac.fr

Vœux du Maire et des conseillers municipaux

Le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons nos meilleurs vœux de bonheur, de bonne santé et de réussite dans tous vos projets pour vous et vos proches.

Toute l'équipe municipale est engagée pour le village et se trouve à vos côtés.



Dans ce monde tourmenté, restons unis et bienveillants envers les autres.

N'oublions pas nos aînés... Accompagné d'un élu, je remettrai un colis pour garnir les tables de Noël de tous les habitants âgés de plus de 75 ans le vendredi 22 et samedi 23 décembre.

Monsieur Max RASPAIL, Maire de Blauvac

Cette année 2023...

Lors de la rentrée de septembre, nous avons eu le plaisir d'accueillir Monsieur Michaël GILLES à l'école de Saint Estève.

Lui souhaitant la bienvenue, la Mairie met tout en œuvre tant matériellement qu'humainement pour l'aider dans sa prise de fonction.

Le lotissement municipal achevé, nous avons hâte de recevoir de

nouveaux résidents sur notre commune.

Malgré une fin d'année très préoccupante et anxiogène au regard de la situation internationale (les conflits, les risques terroristes...), nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Monsieur POITEVIN Jérôme, 1^{er} adjoint au maire

**« Bonne et
heureuse année,
à tous. »**



Vœux des Conseillers Départementaux



Chères habitantes et chers habitants du canton de Pernes-les-Fontaines, chers amis, Nous vous souhaitons une belle et heureuse nouvelle année et vous adressons à toutes et tous nos vœux les plus sincères de bonheur, de santé et de réussite.

Nous resterons engagés à vos côtés, mobilisés pour notre territoire, pour vos enfants, pour venir en aide aux plus fragiles, pour accompagner les communes, les collèges et finaliser les projets structurants pour notre beau canton de Pernes-les-Fontaines.

Comme en 2023, nous porterons une politique axée sur la solidarité, la proximité et l'accompagnement des citoyens, entreprises et communes. Nous n'avons qu'une devise : agir pour toutes et tous.

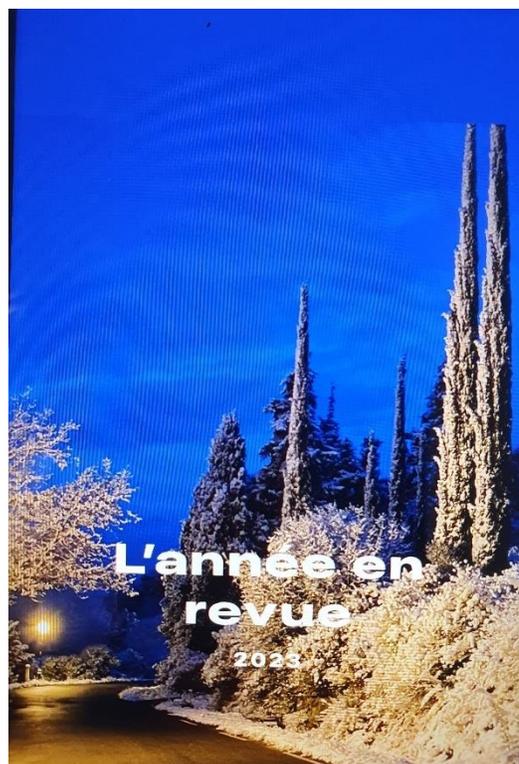
**Très belle année
2024.**

**Mme Myriam Silem
et M. Max Raspail**



Sommaire

Voeux - Conseillers départementaux	page 02
Agenda	page 03
Les réalisations	page 04
Les projets	page 06
L'Etat Civil	page 06
Le recensement de la population	page 07
Les associations	page 08
Démarches administratives	page 09
Renseignements	page 10
Du lien et des services	page 11
Le mot de l'école	page 14



Agenda

Fêter Noël à Blauvac : le CAB vous propose un petit concert de Noël au profit des Resto du Coeur le Dimanche 17 décembre dans l'église de Blauvac à 15h30.

L'école et la Mairie organisent le vendredi 22 décembre 2023 à 16h30 un goûter pour les enfants et le tirage de la tombola de Noël (tickets en vente auprès des parents et de la Mairie).



Opération Village propre

Le Dimanche 14 Avril 2024 aura lieu un grand nettoyage à Blauvac.

Les enfants de l'école, ainsi que tous ceux qui souhaiteront participer, se réuniront afin de ramasser les déchets qu'ils trouveront. Plusieurs équipes ratisseront le village ainsi que les hameaux de la commune.

Le rendez-vous se situera sur le lieu des containers de tri, au croisement qui se trouve en bas de Saint Estève. Les horaires seront bientôt disponibles. Mais en attendant, réservez cette date et venez nombreux !

M. ORTOLAN Frédéric

Recensement de la population

Du 18 janvier au 17 février 2024, les agents recenseurs désignés par la commune prendront contact avec vous afin de vous distribuer les formulaires de l'INSEE et pour vous aider dans cette démarche. Ils reviendront vers vous afin de collecter les formulaires à moins que vous n'ayez choisi de remplir le questionnaire directement sur internet.

Les agents sont Mme Constant Magali (secrétaire de Mairie) et M. Theeten Charles (agent technique de la Mairie). Demandez leur carte d'agent recenseur lorsqu'ils sonneront à votre porte.

Pour tous renseignements ou toutes questions, n'hésitez pas à contacter la Mairie.

Vide grenier de l'école

Les parents d'élèves organisent un vide grenier le 2 juin 2024. Venez nombreux !!



Elections européennes

Le dimanche 9 juin 2024

Le repas républicain

Le vendredi 19 juillet 2024
Informations auprès de la Mairie.

Célébration de la libération de la Provence (1939-1945)

En août, date et précision sur le site de la Mairie.



Les réalisations...

Composteurs Bio-Déchets

Une équipe du Cercle des Poubelles Disparues, a été missionnée par la Communauté des Communes Ventoux-Sud (C.C.V.S.) afin d'installer des bacs de compost partagés dans les villages de la C.C.V.S. L'inauguration du bac à compost du village de Blauvac (derrière la Mairie) a eu lieu le 29 mars 2023 en présence du Président de la C.C.V.S., des élus du territoire, de Monsieur De Brion, secrétaire général de la Sous-Préfecture de Carpentras.

Cette solution permet de ne plus jeter ses biodéchets dans les ordures ménagères résiduelles et de les valoriser.

Si vous souhaitez composter, vous pouvez joindre le Cercle Des Poubelles Disparues (tel 06 .27 67 65 88) ou la C.C.V.S (tel 04 90 64 15 29).



La chapelle Notre Dame des Neiges



L'entreprise Soltechnic est chargée par l'assurance de la Mairie des travaux de réparation de la chapelle. La difficulté dans ce dossier réside dans les travaux de mise en sécurité provisoire et de certaines mesures conservatoires nécessaires à mettre en œuvre pour permettre la réalisation des travaux.

Les travaux de confortement des murs de la chapelle devraient démarrer au cours du 2^{me} semestre 2024, et se poursuivre par le renforcement des fondations (mise en place de pieux).

Le Clos de Saint Estève

Le lotissement, route de Villes sur Auzon au hameau de Saint Estève est terminé.

Deux lots sont vendus. Il reste à ce jour quatre lots à la vente. La commune souhaite accueillir de nouveaux habitants prêts à investir pour leur résidence principale. Pour toute information, vous pouvez contacter la Mairie ou bien la S.P.L.T. 84.

84 territoire Clos Saint Estève
À vendre 6 terrains à bâtir de 438 m² à 688 m²

Infos et réservations : 06 80 48 12 32
www.clos-st-esteve.com

La Maison Médicale devrait être construite et fonctionnelle pour septembre 2024.

La commune proposera 3 cabinets médicaux à la location en espérant qu'un médecin vienne s'y installer.

Voirie

La signalisation routière de plusieurs carrefours et voies communales nécessitait d'être reprise. Certains panneaux étaient abîmés ou manquants.

Avec l'aide du Conseil Départemental, ce projet a pu être mené à bien. Cela représente une trentaine de panneaux posés et autant de mètres carrés peints au sol.

L'éclairage public

Le Syndicat d'Énergie Vauclusien (S.E.V.) a remplacé les ampoules de l'éclairage public du village par des leds permettant de diminuer l'intensité de l'éclairage la nuit. Cette action permettra de réduire la consommation de l'électricité, de diminuer la facture et sera menée sur toute la commune.



Dégâts d'eaux pluviales, rue du Nord (village)

Des travaux de terrassement ont eu lieu en début d'année. Les eaux pluviales sont canalisées permettant ainsi de protéger les propriétés et l'ancien chemin de Villes (joli sentier de randonnée).



A l'école

Plusieurs travaux ont été réalisés.

Notre agent technique a profité des vacances pour repeindre la classe et remplacer les néons par des led.

Au printemps, un système de climatisation réversible a été installée dans le réfectoire ainsi que dans le logement au-dessus de l'école. Ces travaux ont été subventionnés avec par le Conseil Départemental. La chaudière à fioul n'est plus en fonction.

Cette action permet d'utiliser une énergie plus propre.

Ainsi tout le bâtiment scolaire est équipé de climatisation réversible apportant un grand confort aux élèves.

La classe va être dotée prochainement par la Mairie d'un nouvel outil numérique. Il s'agit d'un tableau interactif et connecté.

Les projets...

Enfouissement des réseaux, hameau des Gauchers

Le Syndicat d'Énergie Vauclusien a réalisé une étude pour enterrer les réseaux électriques et de communication aux chemins de la Montagne et de la Grand Combe.

Ces travaux seront réalisés durant le 1^{er} semestre 2024

La maison médicale

Comme indiqué dans l'article précédent, les travaux ont pris du retard. La maison médicale devrait donc être fonctionnelle en septembre 2024 et ainsi accueillir 3 praticiens.

Monsieur le Maire œuvre depuis le début de ce projet pour attirer au moins un médecin généraliste. Plusieurs pistes sont envisagées à ce jour.



Etat civil

Ils ont vu le jour :

CIAN Eléonore née le 02/04/2023
COIGNAT Léana née le 07/08/2023
MALLET Luan né le 04/08/2023
BERAUD Léon né le 26/09/2023
BOUTIER LEMONNIER Lou née le 21/11/2023

Ils se sont dit oui :

Mme VOISIN Marie-Christine et M. ROSSI Emile mariés le 18/03/2023
Mme PROVANE Emilie et M. SOTO Tony mariés le 24/06/2023
Mme NJUKA ATEBA Elisabeth et M. François FIOCCONI mariés le 29/07/2023

Ils nous ont quitté :

M. BUCELLE Denis décédé le 21/02/2023
Mme CARTOUX Pierrette épouse THOME décédée le 14/07/2023
Mme MIRA Andrée épouse SOURNAC décédée le 05/09/2023
Mme PETIT Eliane épouse NICCO décédée le 14/10/2023
M. HAZEWINDUS Franciscus décédé le 23/10/2023
M. CHASTAN Gérard décédé le 13/11/2023



Recensement de la population 2024

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de papier est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le **mardi 22 janvier 2024** ?

Contactez la commune :
04.90.61.81.41

Les agents recenseurs sont Mme CONSTANT Magali (secrétaire de Mairie) et M. THEETEN Charles (adjoint technique).

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements.

Le recensement de la population, c'est sûr ! Les données sont confidentielles et l'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

-la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

-Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

-**identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter : **la Mairie au 04.90.61.81.41 ou par mail à blauvac@orange.fr**

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

Plus de feuille à remplir ! N'oubliez pas, c'est facile, vous pouvez vous recenser par internet en vous connectant sur le site le-recensement-et-moi.fr avec les codes d'accès présent sur la feuille que l'on vous a remise.

☺ **Le site fonctionne sur le téléphone portable.**

Remplissez le formulaire directement via le site

le-recensement-et-moi.fr

sur ordinateur ou sur téléphone, comme déjà 65% des ménages en 2023 !

Cette année, la commune de Blauvac réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du jeudi 17 janvier 2024.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, **gardez-le précieusement.**

Les Associations de Blauvac

Le coin des livres

La bibliothèque est ouverte tous les mardis matin de 11h à 12 h.

Elle est régulièrement réapprovisionnée par la Bibliothèque Départementale de Sorgues afin de vous proposer de nouvelles lectures.

Sur demande, elle peut être ouverte. Pour cela, contactez Mme Rol au 06-23-06-14-93 ou Mme Nouveau au 07-86-71-94-21.

Le Club Amitié Blauvac

Cette association organise différentes manifestations : des repas, des journées boulistes, ... Pour plus d'informations, contactez Mme Maurizot, la Présidente, au 04-90-61-80-69.

Les Amis de Mozart

Président : M. MARIN Loïc
Cette association est à l'initiative d'un festival de musique classique et de pièce de théâtre le premier week-end du mois d'août. Programme consultable en Mairie et sur le site de la Mairie.

Yoga

Cours de hatha-yoga dispensés par Lila, formée en Inde où elle a vécu 35 ans.

Les cours ont lieu le lundi soir de 19h à 21h, le mardi de 9h30 à 12h, et le jeudi de 9h30 à 11h30 pour les séniors.

Quelques précisions sur sa pratique sur le site : www.yogalayam.fr

Pour tous renseignements complémentaires et pour vous inscrire, vous pouvez la contacter au 06 82 26 67 23 ou par mail info@yogalayam.fr

Atelier d'écriture

Vous rêvez d'écrire un livre. Vous écrivez déjà et vous aimeriez être conseillé. Vous avez envie de partager vos idées.

« Osez l'envol, prenez la plume »
Laissez-vous tenter par l'ambiance détendue et chaleureuse. C'est gratuit !

De plus amples informations au 06 11 96 44 22 ou sur le site : <https://scriberia84.wixsite.com/atelierécriture>

ou par mail : lapizlazuli84@yahoo.fr

8 Places UNIQUEMENT

Début le 27 sept.

Un Temps pour Soi

ATELIER ANNUEL

Tous les 15 jours
Mercredi 19h/21h

Tarif : 250€

C'EST DÉCIDÉ CETTE ANNÉE,
JE PRENDS SOIN DE MOI !

- Petit groupe
- Cheminer en Soi
- Se relaxer
- S'explorer
- Se libérer
- Se dire
- Moment cocooning
- Se déposer

Magali COLLARDEY
à BLAUVAC

TEL : 07.78.56.87.43

Société de chasse de la St Hubert de Blauvac



La fédération française des médaillés de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif a mis à l'honneur, parmi d'autres bénévoles d'associations, Monsieur Ludovic MAURIZOT, Président de la Société de Chasse la Saint Hubert de Blauvac. Cette distinction a été remise par le président du Comité du Vaucluse, M. CHIOUSSE Gérard et le président de la commission de récompense M. MOURIC Tristan, dans la salle des fêtes de la commune de Malemort du Comtat, le 29 novembre 2023.



Démarches administratives



Cartes grises permis de conduire, cartes nationales d'identité et passeports

Toutes ces demandes s'effectuent sur le site internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés à l'adresse suivante : <https://ants.gouv.fr>
Un ordinateur portable est mis à votre disposition à la Mairie.

Demandes d'urbanisme

Les demandes de permis de construire, déclaration préalable de travaux et certificat d'urbanisme peuvent être effectués sur internet, à l'adresse : <https://qnau.lacove.fr/qnau/?ref=ventouxsud#>.

Vous devez préparer votre dossier (plans), créer un compte sur ce site et déposer votre demande.

Le dépôt en ligne n'est pas une obligation, il est un nouveau service offert aux usagers. La Mairie continuera à vous recevoir avec vos dossiers papier.



Liste électorale

Les personnes désirant s'inscrire sur les listes électorales peuvent se présenter en Mairie tout au long de l'année munies d'une pièce d'identité et d'un

justificatif de domicile (facture récente, avis d'imposition sur les revenus...).

Les inscriptions peuvent également se faire par internet sur le site du "[service-public.fr](https://www.service-public.fr)" : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Avec le Numéro National d'Electeur (NNE) figurant sur la carte électorale, chaque électeur peut interroger sa situation électorale et vérifier les procurations qu'il a données et celles qu'il a reçues (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>).

Ma procuration (Service en ligne)

Permet à l'électeur de donner procuration pour voter en France à une élection ou un référendum.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R58939>

Il faut s'identifier avec *France Connect* et indiquer une adresse mail.

Il faut ensuite se rendre dans un commissariat (où qu'il soit) ou une gendarmerie (où qu'elle soit), avec un justificatif d'identité et l'e-mail de confirmation de dépôt de la demande.

Etat Civil

Vous pouvez demander une copie d'un acte d'Etat Civil ou un extrait avec ou sans filiation sur le site service-public.fr
La démarche est gratuite.



Cimetières
de France

Le cimetière de Blauvac est recensé sur le site : cimetieres-de-france.fr

Vous pouvez rechercher un défunt ou bien un emplacement dans le cimetière.

Salle municipale

Une salle est à disposition des habitants de Blauvac pour un montant de 100 € le week-end à côté de la Mairie.

Scolarité

Les enfants en âge d'être scolarisés (de 3 à 16 ans), doivent être recensés en Mairie.

Les inscriptions à l'école se font à partir du mois de mai. Les parents doivent se présenter en Mairie avec le livret de famille pour obtenir l'accord du Maire et ensuite rencontrer l'enseignant.



Renseignements

SECRETARIAT DE LA MAIRIE :

Ouverture au public : tous les matins du lundi au vendredi de 9 H à 12 H et le jeudi après-midi de 13 H à 17 H
Tel : 04.90.61.81.41.
mail : blauvac@orange.fr

Retrouvez l'actualité et les informations de la Mairie sur :
Son site : www.blauvac.fr
Sur l'application du téléphone :



ASSISTANTE SOCIALE :

Des permanences ont lieu en Mairie de :

- Malemort : 2^e et 4^e mardi du mois
- Mormoiron : 2 et 3^e mardi du mois

Tel au 04.90.63.95.00 (CMS de Carpentras) pour prendre RDV

ARCHITECTE CONSEIL :

Permanence en mairie le 4^{ème} lundi de chaque mois de 9 H à 10 H. Vous pouvez prendre rendez-vous en téléphonant à la Mairie.

**ASSOCIATION
DEPARTEMENTALE
INFORMATION LOGEMENT
(ADIL)** joignable par téléphone au 04-90-16-34-34

MAISON DES SERVICES AU PUBLIC (à la POSTE DE MORMOIRON) :

La chargée de clientèle du bureau vous accompagne pour vous simplifier la compréhension de certains documents mais aussi pour ouvrir des comptes en ligne et constituer des dossiers auprès des organismes partenaires (MSA, Pôle Emploi, CPAM, CAF, ANTS finances publiques...).
Heures d'ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 H à 12 H et de 13 H 30 à 16H
Mercredi et samedi de 9 H à 12 H.

SOLIHA 84

En Mairie de Mormoiron, le 3^e mardi du mois, tous les 2 mois.
Vous pouvez les contacter tous les mardis de 8h30 à 12h et de 14h à 17h au 04.90.23.12.12

Système d'alerte

Un système d'alerte permettant d'informer les habitants sur les risques d'incendie est mis en place sur la commune depuis quelques années.

En cas de nécessité, la commune vous envoie un texto sur votre téléphone vous signalant ainsi un incendie.

L'inscription est gratuite et facile :

-soit par téléphone au 04.65.33.84.01

-soit par internet sur le lien

<https://www.alerte-evenement.fr/Blauvac-alerte/inscription>

Une alerte pour essai sera émise le 19 janvier 2024 à 10h00.



**INFO DÉCHETTERIE
VILLES SUR AUZON**
À PARTIR DE LUNDI 4 SEPTEMBRE

OUVERTURE
LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI
14H00 - 16H50
MERCREDI & SAMEDI
9H00 - 11H30 & 14H00 - 16H50

FAIRE SA CARTE
LUNDI, MARDI ET JEUDI - 14H00 - 16H30
MERCREDI 9H00 - 11H30 & 14H00 - 16H30
JUSTIFICATIF DE DOMICILE
PIÈCE D'IDENTITÉ

TOUTES LES INFORMATIONS SUR WWW.CCVS84.FR

Du lien et des services...



Au restaurant du village

Renseignements et Réservations
au 04-90-63-01-94



UNE EPICERIE QUI ROULE

C'est avec le sourire que Claire (alias Pimprenelle) parcourt les petites routes de nos campagnes vaclusiennes.

Les produits proposés sont variés et exclusivement issus de nos producteurs locaux, en circuit extra court.

Détail de la tournée :

- 🍅 tous les mercredis, hameau de St Estève (à côté du poste EDF) de 9h à 10h,
- 🍅 hameau des Gauchers (parking clos) de 10h15 à 12h15,
- 🍅 hameau Les Castes sur commande,
- 🍅 Blauvac place de la mairie de 12h30 à 15h et les vendredis soirs de 17h15 à 18h30.



GAEC Les Belles Plantes de Blauvac

"Nouvellement installées à Blauvac après une reconversion professionnelle, nous avons le plaisir d'exploiter la ferme de Nogaret depuis 2022, sous le village, côté sud. Notre travail se concentre sur 2,5 hectares de raisin de table et 8 000m² de maraîchage diversifié, mené en agriculture biologique. Nous veillons également à prendre soin de quelques oliviers et cerisiers en terrasse. Menée en agroforesterie, nous avons agrémenté notre parcelle de maraîchage de 150 arbres, fruitiers et forestiers, plantés avec les enfants d'une classe scolaire, car la transmission de nos valeurs est aussi une de nos préoccupations : ses arbres favorisent la biodiversité et protégeront nos cultures d'un climat de plus en plus difficile.

Par ailleurs, nous avons à cœur de vendre notre production localement : nous amenons notre raisin à la coopérative Val de Nesque à Malemort-du-Comtat, et vous pouvez retrouver tous nos légumes de saison, les mercredis devant la mairie de Blauvac, et les jeudis à Malemort-du-Comtat devant la boulangerie, ou au marché l'été, de 16h30 à 18h30 en saison hivernale, et à partir de 17h30 en saison estivale. Depuis peu, vous pouvez également en retrouver certains dans les menus de quelques restaurants : La Calade à Blauvac, Chez Pompette à Malemort-du-Comtat, Chez Serge à Carpentras, au 6 à table à Caromb.

N'hésitez pas à nous suivre sur notre page publique facebook des Belles Plantes de Blauvac.

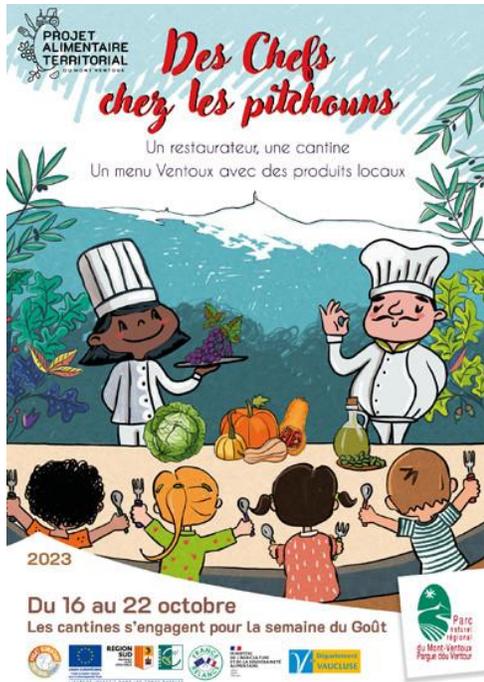
Notre contact

lesbellesplantesdeblauvac@gmail.com

A bientôt !

Elisabeth et Nadège"





« Des chefs chez les Pitchouns »

La semaine du goût a eu lieu du 16 au 22 octobre 2022.

Les enfants de l'école de Blauvac ont pu déguster de bons petits plats préparés par la cantine de Villes sur Auzon qui participait à cette nouvelle édition.

La cantine de Villes sur Auzon accueillait la 1ère étape de l'opération « Des chefs chez les Pitchouns » organisée par le Parc Naturel Régional du Mont Ventoux.

Les enfants ont savouré des plats concoctés par M. Tichand Tony, disciple d'Escoffier, chef à l'EHPAD de Saint Didier et par M.

COMBE Roméo, chef de la cantine de Villes sur Auzon. Les ingrédients étaient locaux et de saison.

Au menu :

- velouté de potimaron
- Cochon du Ventoux – risoto de petits épautres de Sault
- Mendiants au chocolat et fruits secs et fromage blanc au miel du pays de Sault



Concours de chiens courants

Une équipe de la commune composée de M. NICOLET Jérôme, M. THEETEN Charles et M. MAURIZOT Ludovic a participé au concours départemental de chiens courants organisé par la FACCC les 4 et 5 mars 2023 à Flassan.

Ces journées sont ouvertes à tous dans un esprit convivial sans oublier la compétition. Cela permet de montrer le travail des chiens. Ces concours sont considérés comme des entraînements et non des actes de chasse.

Les trois chasseurs ont terminé 2ème du Vaucluse et ont été qualifiés, avec leurs chiens, pour le concours régional.

La Finale s'est déroulée du 17 au 19 mars 2023 à St André de Valborgne (Gard). Etaient réunies Les 2 meilleures meutes des 7 départements de La région du Sud-Est.

Malgré une très belle prestation des chiens, ils n'ont pas pu être qualifiés pour la finale nationale.

Charles Theeten



Les Rendez-vous du Parc

« Ventoux en mots et musiques » 11 août 2023 - Blauvac

« Comme chaque année, la commune de Blauvac accueille sur le magnifique site de la chapelle Notre-Dame-des-Neiges un Rendez-vous du Parc naturel régional du Mont-Ventoux. Cette année, par une « fraîche » soirée du mois d'août, un passionné confirmé de notre montagne, Monsieur Bernard Mondon accompagné de la musicienne Delfine Ragonot, a offert à une 50aine de spectateurs un voyage sur les pas des plus grands écrivains et poètes inspirés par le Ventoux. Les mots d'Alexandre Dumas, Frédéric Mistral, Alphonse Daudet, Jean Giono, René Char, Albert Camus... ont alors à nouveau résonné au pied même de notre magnétique montagne. »

Laurence VEILLARD

Chargée de mission Education – Culture
(texte et photo)



Association les Amis de Mozart :

Créée en 1992 par 3 amis d'enfance de Blauvac, pour honorer la mémoire de l'Abbé Servier, curé du village, qui avait su donner aux enfants une éducation culturelle et musicale.

L'Association propose tous les mois d'Août sur 2, 3 ou 4 jours un Festival alliant, musique, Chant, et parfois même Théâtre. Cette année, elle fêtera ses 30 de représentations.

Programme du Festival des 4 et 5 Août 2023.

1) Marseille mes Amours : Soirée du 4 Août 2023

La 29^{ème} édition du Festival de Blauvac a investi le village le 4 et 5 août 2023 avec un programme musical varié qui a attiré près d'une centaine de personnes. La première soirée du Festival a résonné aux sons de l'accent marseillais et des opérettes de la ville phocéenne. « Marseille mes amours » nous a fait plonger dans le Marseille des années 1930 où l'accordéon mêlé aux magnifiques voix du ténor et de la soprano ont fait vibrer le public présent qui n'a pas hésité à jouer le jeu sur scène et pousser la chansonnette.

2) Trio Uni Son : Soirée du 5 Août 2023

Cette année, en raison du vent, le Festival a retrouvé l'Eglise du village pour la deuxième soirée. La chaleur du lieu a renforcé le caractère magique de la soirée et du voyage musical proposé par le Trio Uni-Son. La clarinette, la flûte traversière et le vibraphone nous ont emportés autour du monde à la découverte de plusieurs compositeurs (Bach, Mozart, Piazzola, Bernstein...)

Rendez-vous l'année prochaine pour les 30 ans du Festival !



Le mot de L'Ecole 2022-2023



Cette année de nombreux projets ont vu le jour touchant de nombreux sujets parmi lesquels :

- Le loto en avril 2022 : Ce fut une journée dans la joie et la bonne humeur qui a animé le village. Nous en profitons pour remercier les parents d'élèves qui ont organisé ce loto et les nombreux participants qui se sont déplacés.



- En juin : visite de la caserne des pompiers de Mormoiron. Le rendez-vous était donné directement à la caserne. Les enfants ont eu un cours sur les gestes de premiers secours avec des exercices pratiques sur les mannequins et sur eux-mêmes. Ils ont également eu accès au matériel de la caserne et ont pu essayer les casques et les habits, monter dans des camions et apprendre à se servir de la lance à incendie. Les enfants étaient ravis. Nous remercions grandement les pompiers pour le temps qu'ils leur ont consacré. Cette très belle matinée s'est poursuivie au lac des Salettes avec un repas au restaurant et des jeux l'après-midi au bord de l'eau.



- Tout au long de l'année le maître Christophe (maître du vendredi) a organisé la veille de chaque vacance de nombreuses randonnées dans la montagne sur le thème de la nature. Les enfants ont pu découvrir la Nesque, les fours à chaux et construire des cabanes.

- L'année s'est terminée par un apéritif entre parents d'élèves et un petit spectacle organisé par les enfants.



Cette année l'école accueille un nouveau maître. Nous avons plusieurs projets à réaliser. La tombola de Noël de l'école dont le tirage aura lieu le 22 décembre, une sortie ramassage des déchets en avril ainsi qu'un vide grenier en juin (les dates seront communiquées ultérieurement). Nous comptons sur votre présence lors de ces différentes manifestations.

Mesdames VILLON Céline et BROUSSE RIMBERT Clémence
Représentantes des parents d'élèves



des élèves de la classe unique de Blauvac

Dans le cadre d'un projet interdisciplinaire en Histoire, en Français, en Éducation Morale et Civique et en Arts Visuels, les élèves de CP-CE1-CE2-CM1 et CM2 de l'école de Blauvac ont créé leurs *monuments pour la paix*.

En classe, ils ont observé des images de différents *monuments aux morts de la Grande Guerre*, les ont comparées à celles du monument de Blauvac et ont travaillé sur le vocabulaire lié à la notion de *commémoration*.

Ils ont également réalisé un travail sur les *symboles de la République Française* : le

drapeau tricolore, les lettres RF, la devise, la Marseillaise, Marianne, le bonnet phrygien et la cocarde.

Enfin, en partant du mot *armistice*, ils ont travaillé sur le *lexique de la paix* pour trouver plus de 50 mots à « graver » sur les plaques de leurs monuments et rendre ainsi hommage à tous ceux qui œuvrent pour la paix, que ce soit au sein de leur cour d'école, de leur famille, de leur association, de leur collectivité ou de grandes institutions.

Le *11 novembre* 2023, douze élèves de l'école accompagnés de leurs parents ont retrouvé M le Maire et les membres du Conseil Municipal devant le Monument aux Morts de la commune. Ils ont attentivement

écouté le message de paix et d'espoir que Max Raspail a prononcé devant eux, sagement respecté une minute de recueillement et timidement fredonné l'hymne national. Ils ont ensuite partagé le verre de l'amitié et ont présenté leurs travaux, exposés dans la salle du Conseil Municipal.



ENQUÊTE SUR LE MONUMENT AUX MORTS

Le lundi 4 décembre 2023, Monsieur le Maire nous a rendu visite à l'école afin de répondre aux questions que nous nous posions sur le Monument aux Morts de la commune.

Les élèves : En quelle année le monument aux morts a-t-il été construit ? Par qui ?

Max Raspail : On ne sait pas. Probablement à la fin du 19^{ème} siècle.

E : A-t-il été déplacé depuis ?

MR : Oui, en 1992, lorsqu'un réservoir de 1 000 m³ a été creusé sous la place. Avant cela, il était au centre de la place.

E : Existe-t-il dans la commune des descendants des soldats morts en 1914-1918 ?

MR : Oui, notamment des membres des familles JEAN, JACQUES et MONTAGARD.

E : On voit plusieurs "JACQUES" et plusieurs "JEAN" sur le monument aux morts. Étaient-ils de la même famille ?

MR : Oui, plusieurs frères d'une même famille ou des cousins, des oncles.

E : Est-il possible de consulter le registre d'état civil à ce sujet ?

MR : C'est un vieux document, il est fragile. Il a été numérisé pour ne pas trop le manipuler. Mais oui, on peut le voir.

E : Existe-t-il encore des personnes qui ont connu la Première Guerre mondiale dans la commune ? Si oui, quel âge ont-elles ?

MR : Non, il n'y a pas sur la commune de personne assez âgée pour avoir vécu cette guerre.

E : Certains soldats morts pour la France en 1914-1918 sont-ils enterrés dans le cimetière municipal ? Sinon, où sont-ils enterrés ?

MR : Oui, certaines personnes dont les noms sont gravés sur le monument aux morts sont enterrés dans le cimetière.

E : Comment se fait-il que les noms qui figurent sur la plaque qui est dans l'église ne correspondent pas exactement à ceux qui figurent sur le monument aux morts ?

MR : Les noms qui sont gravés sur le monument aux morts ont été communiqués par le Ministère des Armées. Ce sont les soldats officiellement reconnus "morts au combat".

E : En quelle année la plaque commémorative de la libération de Blauvac lors de la 2^{ème} guerre mondiale a-t-elle été ajoutée au monument aux morts ? Par qui ?

MR : Le 31 août 1992, pour célébrer le 75^{ème} anniversaire du débarquement des troupes alliées en Provence.

E : Qui entretient le monument aux morts ?

MR : C'est Charles, notre employé municipal.

E : Nous avons vu une photographie du monument aux morts de Blauvac avec une croix de guerre en métal ? Qu'est-elle devenue ?

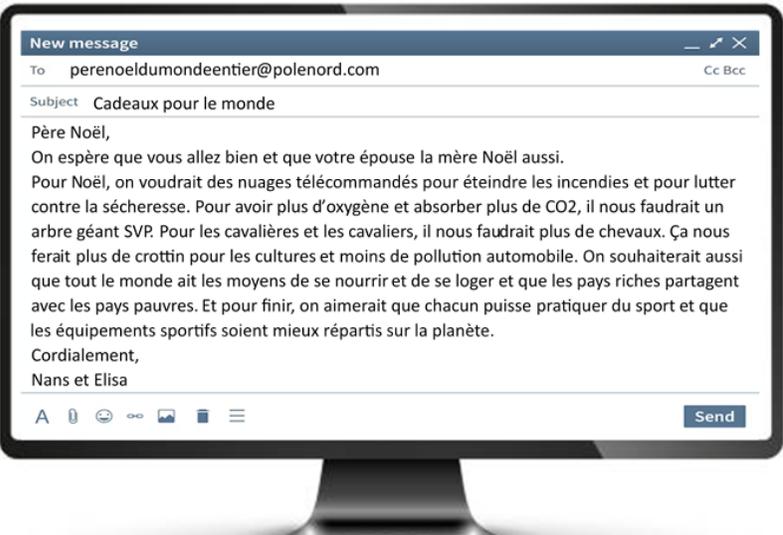
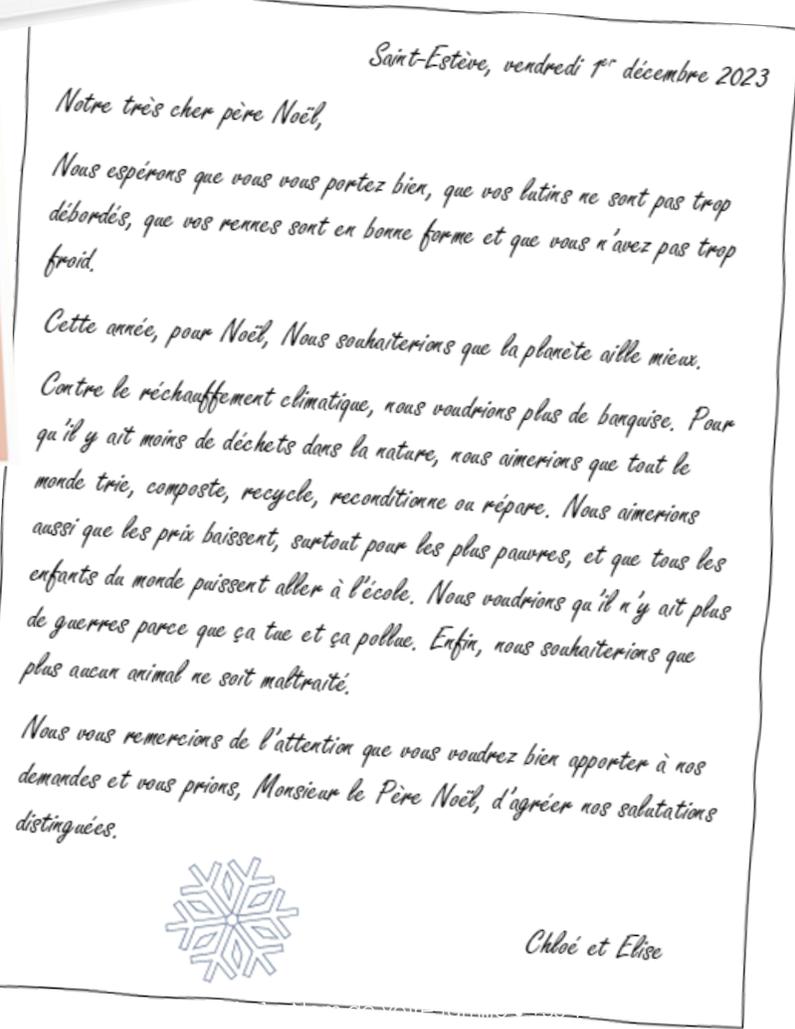
MR : On ne sait pas.

E : Avez-vous un ancêtre qui a participé à la Grande Guerre ? Est-il revenu en vie ?

MR : Mes grands-pères ont participé à cette guerre. L'un a été dans les tranchées et tous deux sont revenus en vie.



Après l'étude, en classe, de différentes formes de correspondance, les élèves de CE2, CM1 et CM2 de l'école de Blauvac se sont adressés au Père Noël par tous les canaux disponibles. Pourvu qu'ils soient entendus...



Chloé et Elise